



Direction des Affaires Juridiques, Commande Publique et des Assemblées

Secrétariat Général des Assemblées

Ajaccio, le 14 novembre 2024

Aux membres du Bureau Communautaire

Agissant en vertu de la délégation du Conseil communautaire prise par délibération n° 2023-096 du 17 mai 2023

Objet Convocation d'un Bureau

Le vendredi 22 novembre 2024 à 17 h 00

Salle du Conseil communautaire Pierre-Jean POGGIALE
Immeuble Alban – 5^{ème} étage

Ordre du jour

Adoption du procès verbal de la séance du Bureau communautaire en date du 17 octobre 2024

Ressources Humaines

Rapporteur : Madame Annie Sichi

1 - Autorisation donnée au Président ou à son représentant de signer la Convention de mise à disposition entre la ville d'Ajaccio (collectivité d'origine) et la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (collectivité d'accueil)

Développement Economique

Rapporteur : Monsieur Stéphane Sbraggia

2 - Aide à l'immobilier d'entreprises au profit de la SAS « SupDesign » pour le soutien à la pérennisation d'une école supérieure de Design sur le territoire du Pays Ajaccien

Développement Economique et Culturel en milieu rural

Rapporteur : Monsieur Xavier Lacombe

3 - Demande de participation financière de l'ARACT dans le cadre d'une expérimentation sur les conditions de travail des femmes sur l'Espace-Test Agricole du Pays Ajaccien

Le Président
Stéphane Sbraggia